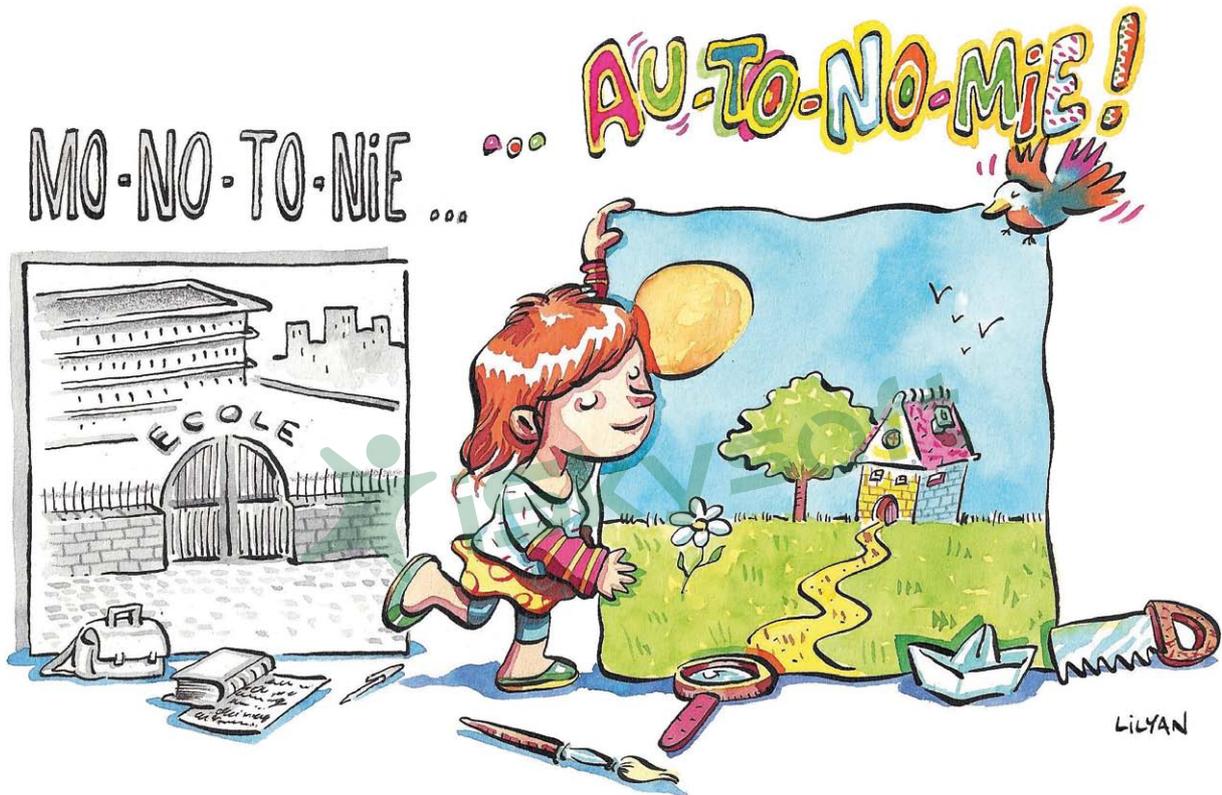


Des familles remarquables : elles proposent l'instruction en famille

ODILE ANOT, FLORENTINE WITZ

Arrêtons-nous précisément sur l'instruction en famille comme étant une réalité qui a quelque chose à nous apprendre. Pour cela plaçons-nous dans cette attitude qui nous est chère : Le goût d'apprendre... C'est précisément ce que les parents instruisant chez eux, souhaitent à leurs enfants.



Des citoyens font ce choix

C'est sous le sigle IEF que se rassemblent les citoyens français qui font le choix de l'Instruction en famille. Qui sont-ils ?

Quelques milliers en France et en augmentation constante. Si l'on intègre à ce chiffre les quelque 40 000 enfants et jeunes pratiquant les cours à distance dispensés par des organismes comme le CNED et les 7 000 inscrits dans des cours privés, les chiffres augmentent considérablement.

Non, ce n'est pas l'apanage de soixante-huitards libertaires ou de familles aisées cherchant des précepteurs, mais un choix de la part de parents soucieux de prodiguer un enseignement personnalisé et de qualité, rejoignant ainsi pleinement les préconisations de respect et de non-violence telles que promulguées dans la déclaration des droits de l'enfant, par les Nations Unies.

Comment procèdent-ils ?

Un bon nombre fait le choix de cours par correspondance. D'autres suivent chez eux le programme et les méthodes de l'école traditionnelle. D'autres encore s'approcheront d'une pédagogie dite nouvelle (Montessori, Freinet, Steiner...).

Il existe aussi l'apprentissage autogéré ou autonome rythmé par la motivation et la curiosité de l'enfant, les parents apportant un accompagnement permettant d'y répondre. Dans ce "cadre", l'apprentissage ne procède pas par matières, mais par arborescence : un centre d'intérêt en amenant un autre. L'instruction s'inscrit alors dans la vie quotidienne et de ce fait la théorie s'ancre dans la réalité.

Il est à noter que l'apprentissage étant individualisé, il amène à un degré d'intensité de travail qui peut se concentrer sur une à deux heures par jour. L'instruction peut être également interactive dès lors que deux personnes travaillent ensemble ou à proximité l'une de l'autre. De manière régulière ces familles organisent des sorties et des rencontres.

Offert par
Centre
Nascita
MONTessori
du Nord

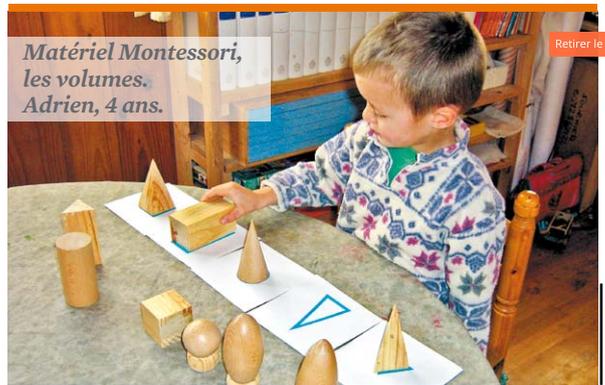
EV



Pourquoi ce choix ?

Choix de vie personnelle, raisons philosophiques, pédagogiques, souhait de bilinguisme, voyage, handicap, maladie de l'enfant, déplacement professionnel... sont les moteurs de leur choix. Ce peut être aussi la conséquence de difficultés dans le système scolaire pour leur enfant ou une rupture avec ce système du fait de souvenirs personnels douloureux. Enfin l'étude : "Ce que l'école fait aux enfants" de Philippe Perrenoud, sociologue et professeur à l'université de Genève est éclairante sur un autre aspect de leur choix qui est de prendre une certaine distance : "Dès leur naissance, parfois avant, l'école pointe à l'horizon familial. Puis elle devient, pour dix, quinze ou vingt ans, quarante semaines par an, cinq ou six jours par semaine, une composante de la vie quotidienne. Pendant que ses enfants progressent dans le cursus, la famille s'organise en partie, bon gré mal gré, en fonction des horaires, des échéances et des exigences fixées par l'école, de dépenses et du travail qu'elle exige, des jugements qu'elle porte, des décisions qu'elle prend, des tensions et des espoirs qu'elle fait naître chez l'enfant et ses proches."

Synthèse OA à partir du dossier écrit par Delphine Moyat Gazzabin, et du dossier de presse 2010 L'instruction en famille (LED'A).



Matériel Montessori,
les volumes.
Adrien, 4 ans.

PHOTO CISE

Ce n'est pas l'école qui est obligatoire, mais l'instruction (loi Ferry 1882). Bien que dégagé d'un programme à suivre, le parent est chargé de viser un niveau de connaissance comparable aux enfants scolarisés, en fin de parcours. Selon la constitution de 1948, les familles ont obligation, et liberté d'instruction : "Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants." L'enseignement à domicile est donc légal et il dépend de la législation de 1998 et de la loi L. 131-10 de 2007 du Code de l'éducation qui a renforcé à cette date, le contrôle de l'obligation scolaire par une visite annuelle de la part de l'inspecteur d'Académie. La méthode d'inspection n'est pas réglementée. Une enquête (tous les deux ans) est également diligentée par la mairie. Les parents doivent se déclarer à la mairie dès lors qu'ils ont un enfant de plus de 6 ans n'étant pas scolarisé dans un établissement, s'ils ne veulent pas risquer amende et emprisonnement.



Pourquoi oui, pourquoi non ? Témoignages de parents

SOLINE Hésitante, Soline a opté il y a un an pour l'instruction en famille, puis a fait une expérience dans une école Montessori avant de se réinvestir tout autrement dans l'IEF... Quel que soit le choix, il s'y trouve de nombreuses conséquences.

A la maison

Nous nous sommes lancés dans l'instruction en famille à défaut d'être prêts à ce moment-là à assumer le coût d'une école Montessori. Au bout de six mois, faute d'avoir pris des moyens pour me préserver, et ayant un tout petit avec des problèmes de santé, je me suis vite retrouvée épuisée et parfois maltraitante. Une entrevue de grande qualité avec les éducatrices d'une école Montessori m'a redonné des orientations de paix et de bon sens en attendant la rentrée, deux mois plus tard, de notre enfant dans cette école. Institutrice de profession, j'étais restée prisonnière de ce

qu'on aurait attendu de mon fils en petite section, oubliant à quel point ces attentes étaient inadaptées. J'ai enfin commencé à explorer les ressources proposées par les associations qui soutiennent l'IEF et nous avons vécu deux mois particulièrement riches et paisibles.

Joachim voulait découvrir l'école

J'avoue que tout en me réjouissant qu'il s'émanipe, j'ai eu un gros coup de cafard parce que je venais d'entrevoir ce que la non-scolarisation pouvait participer à révolutionner dans notre vie. Que de bonheur notamment de partager le quotidien avec mes deux p'tits gars, d'entendre Joachim s'exclamer soudain lors d'un repas : "Nous sommes neuf", puis se corriger sans que personne n'ait rien dit : "Non, dix !" Et que cette passion de compter soit venue de lui...

A l'école

Joachim en ressortait plutôt satisfait, mais totalement é-pui-sé. Sa relation avec les autres

s'est dégradée, devenant très nerveuse. Cela m'a confortée dans ce que Murielle Lefebvre évoquait lors de sa conférence : l'école avant 6 ans est souvent un lieu de sursocialisation. Par ailleurs, nous avons un peu idéalisé ce que serait une école Montessori et constater certaines limites nous a aidés à accepter les nôtres.

Retour à la maison

Depuis cette expérience, je crois que Joachim se sent plus fort, car rassuré de savoir de quoi il s'agit quand les autres enfants parlent de l'école. Par ailleurs, il exprime clairement sa joie de faire "l'école à la maison" (terminologie qui permet d'être compris).

Nous avons commencé à découvrir à quel point c'est naturel de vivre et d'apprendre ensemble.

Le constat encourageant, c'est qu'il est plus facile de tisser des liens harmonieux avec mon aîné en partageant la majeure partie de son temps à son rythme, qu'en devant décoder des événements dont je n'ai que des indices. Précédemment, je ne m'étais pas donné les moyens de "réussir" la non-scolarisation : par peur du regard des autres essentiellement, je m'étais mis énormément de pression. Partager

Un choix à éclairer avant de se lancer

Soline Lucas a participé à une conférence donnée par Murielle Lefebvre (association Montessori en France) et auteure du livre "365 jours d'école à la maison".

Cette rencontre rassemblait une quinzaine de parents sur le thème de l'instruction en famille. Synthèse.



Apprentissage autogéré : fabrication d'une maquette par Jérémie, 11 ans.

PHOTO CISE

Afin de bien prendre cette décision, notre conférencière invite chaque participant à exercer son libre arbitre. Il ne s'agit pas de vouloir convaincre du bien-fondé de l'instruction à la maison, mais que chaque famille puisse trouver une forme d'instruction qui lui corresponde, son "chemin de vie". Certains seront rassurés par la proposition du Centre national d'éducation à distance (CNED) qui utilise des concepts identiques à ceux de l'école, d'autres exploreront dans ce domaine la liberté d'instruction en ayant à cœur de se laisser guider par leur enfant...

Quelques bonnes raisons de ne pas scolariser

Murielle Lefebvre, qui a engagé cette expérience avec deux enfants durant un an, et jusqu'à l'entrée en sixième pour son troisième enfant les présente ainsi :

- vivre une réelle cohésion familiale et resserrer les liens autour de ce projet ;
- donner par nous-mêmes ce qui nous semble important en tant que parents ;
- enseigner des matières manquantes à l'école : cuisine, culture de la paix, yoga, jardinage, développement de la main... ;
- découvrir et approfondir certaines matières pour soi ;
- utiliser une pédagogie accessible à des enfants marginaux, souffrant d'autisme ou de handicap ;
- vivre sans contrainte d'horaires et de dates de vacances.



régulièrement des activités avec des parents faisant des choix proches des miens est source d'équilibre pour moi. J'ai lâché prise sur beaucoup de choses pour mettre l'essentiel de mon énergie à nommer mes besoins et à les faire valoir tout en étant à l'écoute de mes enfants. Satisfaction de voir mon fils devenir peu à peu son propre maître...

La question du travail reste cruciale pour moi

Comment associer une grande disponibilité pour mes enfants et le besoin de prendre ma place dans la société ? Les idées fleurissent, fantaisistes et pleines de désir : ouvrir une ludothèque Montessori, aller vivre un an en Inde... profiter d'un temps de travail autonome de mes enfants (suite à mes lectures de Maria Montessori, j'appelle travail chaque action de mes enfants dans lesquels je les vois concentrés), pour prendre le temps de partager mon expérience avec l'Enfant et la Vie... La non-scolarisation renverse les valeurs, oblige à réinterroger chaque choix du quotidien. C'est l'occasion de me sentir plus responsable de ma vie, plus engagée au sens noble du terme, plus abandonnée aussi à tout ce qu'elle m'offre d'inattendu.

STÉPHANIE "Après un an d'Instruction en famille", celle-ci a décidé subitement avec son mari, et à la surprise générale, de rescolariser leurs deux filles.

Des critères plutôt terre-à-terre, des trous noirs dans les fonds de poche ont ramené notre petite tribu sur le chemin des écolières. Les journées doivent être bien longues comparées au calme et au rythme de la maison ! Je leur ai parlé de la nécessité pour moi de chercher du travail. Bref, belle expérience dans la façon dont les choses se passent, même si ce n'est pas notre choix initial.

MARIE Relais pour l'association "Les enfants d'abord" dans le Nord, et maman qui instruit à la maison ses enfants qui ont 10 ans, 7 ans et 5 ans, l'expérience est là.

Bon nombre d'enfants et d'adolescents sont déscolarisés... Chaque année, des jeunes passent le bac ou le brevet des collèges en candidats libres.

En tant que Relais Nord-Pas de Calais, je reçois une cinquantaine d'appels par an de la part de familles effarées par les conditions

de vie des élèves et dont leurs enfants n'ont plus aucun goût d'apprendre ! La possibilité d'apprendre dans le plaisir qu'offre le choix de l'IEF semble être une perspective de plus en plus envisageable, et même choisie par les parents.

A un niveau plus personnel, je peux témoigner du plaisir que j'ai, chaque jour, à partager la vie quotidienne de mes trois enfants non scolarisés, à être leur facilitatrice d'apprentissages, le tremplin à leur curiosité, celle sur qui ils peuvent compter et se reposer, mais dont ils savent se détacher pour vivre plein de choses avec un tas de copains ou dans leurs activités sportives et artistiques...

La non-compétition, le plaisir d'apprendre pour soi-même et le regard non jugeant de l'adulte, leur offre d'acquiescer une grande confiance en soi : celle qui permet de devenir un adulte serein.

Marie Chardin répond à vos questions pour l'association "Les enfants d'abord" à l'adresse suivante : chardin-chardine@cegetel.net.

Entre un projet de parents qui embarquerait les enfants dans une revendication à caractère idéologique ou un besoin de faire "différent", il y a chez ces parents qui choisissent de pratiquer l'instruction en famille des motifs très sérieux et personnels. Certains feront ce choix à l'issue d'un long cheminement, d'autres le démarreront dans l'urgence pour un enfant en souffrance à l'école et réfléchiront après. Mais finalement, tous seront amenés à un questionnement sur eux, leur vie, leur "possible", l'apprentissage et le système éducatif français dont il ne s'agit évidemment pas de faire le procès ici ! EV



Quelques mauvaises raisons de ne pas scolariser

- L'argument qui consiste à dire que l'on va éviter des trajets quotidiens ;
- Vouloir "garder son enfant chez soi" surtout lorsque la famille est monoparentale ou que l'enfant a "besoin d'air extérieur".

Elle déconseille également le retrait brutal d'un enfant de l'école ou le "moitié-école - moitié maison". Bien sûr, elle rappelle que la collaboration du papa est indispensable si c'est la maman qui pratique l'IEF et vice-versa.

Comment réussir cet engagement ?

Tisser des liens avec l'extérieur, se vivre patient, ne pas vouloir faire "mieux" que l'Education nationale, varier les activités, ne pas rester isolé, écouter les motivations des enfants, réajuster le projet, ne pas se mettre les gens à dos. Et lorsqu'il s'agit de retourner à l'école, l'enjeu pourrait résider dans le fait que la demande émane de l'enfant. Pour notre conférencière qui rencontre de nombreux parents vivant cette expérience, le bilan est largement positif, même si ce n'est que le temps d'une année.

"L'instruction en famille, c'est, dit-elle : l'école du "lâcher-prise" pour les adultes. Et pour les enfants cela développe l'estime de soi et le libre arbitre. Cela n'a pas de prix".

Dictée muette avec grand alphabet mobile (matériel Montessori). Adrien, 5 ans.

PHOTO CISE

LINDA **Parce que sa fille a beaucoup souffert à l'école maternelle, elle s'est lancée cette année, dans l'instruction en famille à la rentrée, non sans questions !**

Malgré mes efforts pour en parler avec son institutrice, cela n'a rien donné et comme je n'avais pas d'autre école qui soit dans une démarche "respectueuse" ou Montessori, nous avons décidé l'IEF ; c'est un acte fort de déscolariser, il y a eu les doutes, les peurs : suis-je capable de l'instruire ? Comment m'organiser ? Ne va-t-elle pas s'ennuyer ? Etre toute la journée avec mes filles, et moi et mes projets ? Mais aussi la peur d'être mise à l'écart, jugée, le regard sur mes enfants, etc. Ce questionnement m'a aidée à décoller mon histoire de la sienne et à l'accompagner au mieux. Finalement, je peux dire que je ne regrette vraiment pas ce choix. Ma fille va beaucoup mieux, se sent sécurisée, se reconstruit et reprend même goût à l'apprentissage ! Quant à moi, je tâtonne encore, mais je me fais confiance de plus en plus, il y a pleins de sites, blogs sur Internet, je prends du plaisir à rechercher et mettre en place des activités de façon ludique

autour des centres d'intérêt de mes filles. Je me rends compte de plus en plus que l'IEF est une vraie alternative à l'école quand elle se vit bien. C'est vrai qu'il est très important d'être entouré, voire de se former, moi j'y pense sérieusement. L'IEF, pour combien de temps ? Aujourd'hui, je ne pourrais pas les remettre dans le système scolaire tel qu'il est, sauf si je trouvais une école Montessori.

AURÉLIE **Elle aurait aimé, mais elle ne l'a pas fait pour mille raisons rassemblées en un unique témoignage.**

Je n'ai pas voulu, pas été capable non plus de m'y coller et mon mari ne m'aurait pas soutenue. J'aurais adoré un jour et trépané le suivant. Je ne l'aurais pas souhaité pour moi enfant, car ma mère était déjà constamment sur mon dos. Et puis j'ai trop besoin d'un espace professionnel à moi. Pas envie de plonger dans les apprentissages scolaires. Et puis c'est peut-être mesquin, mais je pense à ma mère qui n'a pas de retraite et pas d'argent à elle, à des copines au RMI après un divorce. Je voudrais aussi payer des études. Pourtant,

j'ai un bien triste souvenir de ma propre scolarité. J'aurais eu besoin d'un psy et d'un précepteur parfois ainsi que d'une meilleure ambiance chez moi pour traverser l'enfance. Aujourd'hui, ma fille cahin-caha marche vers le bac, un jour à la fois... Et je la soutiens fort avec mon mari.

"L'enfant est le pivot de son éducation, il nous guide dans l'aide que nous devons lui apporter, il faut se dépouiller de nos préjugés, changer de point de vue, plutôt que la parole le silence, plutôt que d'enseigner, observer avec attention, se retenir d'agir, guider là où l'enfant a réellement besoin de nous", nous exprime Patricia Spinelli, directrice de l'institut supérieur Maria Montessori lors du dixième anniversaire de l'Institut supérieur Maria Montessori (ISMM) à Paris en 2008.

Merci à Soline Lucas et à Linda Verhelst pour leur précieuse contribution.

Informations, soutien et conseil

Trois associations s'engagent pour l'IEF, Florentine Witz les a questionnées pour *l'Enfant et la Vie*.

Quand se pose la question de l'instruction en famille, le besoin est souvent urgent : malaise, rejet, phobie scolaire... Trois associations offrent des pistes de réflexion pour permettre à chaque famille de discerner son chemin propre dans l'instruction à domicile. Elles sont unanimes...

Instruire en famille n'est pas installer une minicole à la maison !

Il faut se détacher des images qui résonnent dans l'esprit de ceux qui ont été à l'école et réinventer un apprentissage où chacun se retrouve : parents et enfants avec les moyens du bord. Certains s'inspirent d'une pédagogie particulière, d'autres encouragent l'apprentissage au gré de l'envie des enfants, sans oublier les cours par correspondance... C'est une remise en question permanente des parents qui sont conscients de leur responsabilité face à l'enfant. En instruisant eux-mêmes, ils ne délèguent pas l'instruction !

Vous vous sentez "nulle en maths", vous pouvez néanmoins l'accompagner !

En tant que parent, il ne s'agit pas d'être un spécialiste en maths ni une encyclopédie. Partagez avec votre enfant cette joie de la recherche et apprenez ensemble. Puis, si le niveau est vraiment élevé, rien n'empêche de mettre en place un cours par correspondance dans une matière précise ou de demander à un étudiant de venir à la maison.

Les jeunes sont très autonomes

Tout comme ils ont appris à marcher par eux-mêmes, ils continuent à apprendre beaucoup par eux-mêmes, à faire des recherches, à trouver des réponses à leurs questions. Leur esprit est très critique et cela pose parfois des problèmes lorsqu'ils retournent à l'école : ils ne sont pas habitués à apprendre pour restituer un savoir lors d'un examen et peuvent avoir du mal à le réaliser dans un temps défini.

"L'instruction en famille est comme un buffet, je leur propose plein de choses et elles se nourrissent de ce qui les comble, de ce dont elles ont besoin et il y a un nouveau buffet tous les jours sauf quand il y a des impératifs ou des rendez-vous avec d'autres enfants..."

Témoignage France-Inter – "L'école casanière" Interception 2007

Votre avis de professeur, pédagogue, éducateur, parent ayant ou non l'expérience et le désir de vous y mettre, cela nous intéresse. Rendez-vous sur le site, rubrique "Participez"...



Création d'un bermuda foulard en batik à l'occasion d'un travail sur l'Afrique. Pauline, 13 ans.

PHOTO CISE

LED'A. Les enfants d'abord est la première association française de l'IEF, elle a été créée en 1989. Depuis, elle s'engage beaucoup à faire valoir la position des familles instruisant leurs enfants à la maison vis-à-vis du gouvernement, notamment à travers le collectif "Pour la liberté d'instruction" (réunissant les associations LED'A et LAIA).

www.lesenfantsdabord.org

CISE. Choisir d'instruire son enfant, a été créée en 1998 par trois mamans. Un "Guide de l'instruction en famille en France" est paru en 2008 et réédité régulièrement. Un guide pédagogique est actuellement en préparation. Autre point fort de l'association : une présence sur le terrain avec dans quelques régions une animatrice locale qui organise des sorties pédagogiques. www.cise.fr

LAIA. Libres d'apprendre et d'instruire autrement, est l'association la plus récente créée en 2006 par huit personnes <http://laia.asso.free.fr>

Vivre et s'instruire en Rhône-Alpes. Un site à découvrir non-sco-rhone-alpes.discutforum.com

Autre ressource. <http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article3837>

La Journée internationale pour la liberté de l'instruction (JIPLI), chaque 15 septembre. Ces associations sont indépendantes, apolitiques et aconfessionnelles.

Des revues, des forums ou listes de discussions permettent d'échanger sur leurs expériences, matériels pédagogiques... En plus d'un accueil téléphonique, elles offrent aux familles du soutien à travers une aide juridique.